

Baccalauréat scientifique S

Ecologie, Agronomie et Territoires



Objectifs de la formation

- L'enseignement agricole possède une spécialité du bac scientifique S qui lui est propre : Ecologie, Agronomie et Territoires.

Cette spécialité permet de renforcer la formation dans les sciences du vivant et de préparer ainsi efficacement la poursuite d'études supérieures dans ce domaine, notamment pour les écoles vétérinaires et écoles d'ingénieur agronome.

- La biologie et l'écologie permettent en effet d'acquérir une culture scientifique cohérente, de la cellule à l'écosystème, dans une problématique de développement durable. Il ne s'agit pas d'une simple compilation de connaissances, mais l'acquisition de concepts, de méthodes d'analyses et de pratiques permettant d'organiser les connaissances de manière efficace.

L'agronomie permet d'acquérir des connaissances sur les milieux naturels et cultivés, d'appréhender le concept d'agro-écologie en s'appuyant sur des études de cas, des observations, la confection de dossiers et des travaux personnels encadrés.

- Le bac S permet la poursuite d'études supérieures longues, en université mais aussi dans les écoles d'ingénieurs via des classes préparatoires spécifiques ou intégrées. Il permet aussi la poursuite d'études supérieures plus courtes pour l'obtention de BTS, BTSA ou DUT... la poursuite d'études s'effectue via la procédure Post-Bac.

Admission

- Après une classe de seconde générale et technologique, sous réserve de résultats satisfaisants validés par un avis favorable du conseil de classe du 3^{ème} trimestre.

- L'enseignement d'exploration EATDD de la classe de seconde générale permet d'appréhender la spécialité « Ecologie, Agronomie et Territoires ». Pour autant, l'admission de jeune ayant suivi d'autres enseignements d'exploration est possible dans la limite des places disponibles.

Spécificités de la formation à Fontaines

L'équipe pédagogique de l'établissement s'implique particulièrement pour assurer la réussite des élèves (93% de réussite sur les 5 dernières années).

- accompagnement personnalisé (soutien, approfondissement...) de chaque jeune,
- la réalisation d'un voyage d'études en liaison avec la spécialité,
- un entraînement spécifique aux épreuves du bac,
- la mise en œuvre d'options facultatives : hippologie/équitation, pratiques physiques et sportives, pratiques sociales et culturelles.



Baccalauréat scientifique S

Organisation de la formation

	Horaires hebdomadaires sur les 2 années		
	Première	Terminale	Coefficient examen
MATIERES DOMINANTES			
Mathématiques	4h	6h	7
Physique/chimie	3h	5h	6
Biologie/écologie/agronomie	6h	5h30	7
Développement durable			
ENSEIGNEMENT DE SPECIALITE			
Ecologie/Agronomie/Territoires		2h	2
AUTRES MATIERES GENERALES			
Français	4h	/	4
Philosophie	/	3h	3
Histoire géographie, éducation civique	4h	2h	3
LV1 et LV2 (anglais, allemand, espagnol)	4h50	4h	5
Education physique et sportive	2h	2h	2
AUTRES			
Travaux Personnels Encadrés (TPE)	1h	/	Pts>10
Accompagnement personnalisé	2h	2h	/
Enseignements facultatifs	3h	3h	Pts>10

